



## LE CRISTO LIEN

**LE SYNDICAT ADMINISTRATION INTENDANCE UN SYNDICAT PROCHE DE VOUS**  
Un syndicat de continuité

Rédacteurs : Pierre  
Perez - Thibaut  
Perez - Christine  
Rescoussé - Nadia  
Merabti - Eric  
Dhaisne

Chargée de  
communication et  
mise en page :  
Patricia Mangin

Tiens ! Salut, content de te voir. Au fait, n'oublie pas d'aller à l'**Assemblée Générale le jeudi 13 mars 2014** on se retrouve à 9 h Au lycée Eugène Delacroix de Maison – Alfort ? La convocation est en dernière page du cristolien

Tu parles, je ne vais pas manquer ça, on y va ensemble si tu veux, on prendra le café sur place, y'en a à chaque fois et je vais même demander aux autres collègues

Quand je pense que les commissaires paritaires nationaux seront là ! Bernard POUIT pour les Adjointes d'administration et Serge Lagauzère pour les Assistants d'administration avec Sylvie Juraver pour les Cadres d'administration !

Merci pour cette info, au moins on saura tout, les dernières avancées statutaires et financières et leurs propositions catégorielles. Bon, alors au 13 mars. Je vais tout de suite voir les autres ...

## Le billet d'humeur

*Oh bonne mère !!*

Les députés ont voté un amendement le 22 janvier dernier visant à supprimer l'expression « bon père de famille » de la législation ; la remplaçant par celle de gestion « raisonnable ». Tous les progressistes vont se réjouir d'une telle révolution.



Déjà en 1982 la loi Quillot, portant sur les droits et devoirs des bailleurs, avait substitué l'obligation « de jouir des locaux en bon père de famille » à celle d'en « jouir paisiblement ». Mais cela n'avait pas supprimé les plaintes de voisinage ou réduit les divorces. Nous ne savons pas non plus ce qu'en auraient pensé Wilhelm Reich ou Sigmund Freud de cette jouissance si retenue ?

Néanmoins, il faut féliciter nos élus pour cette exigence d'explicitation que l'on croyait spécifique à nos académiciens, voire à nos sénateurs.

Nos élèves avaient déjà anticipé une telle évolution, leurs exclamations de colère prenant plus souvent qu'à leur tour pour cible « ta mère » !

Dans ce contexte de chasse au paternalisme d'autrefois, il faudra peut-être revoir la fable du laboureur et de ses enfants l'adaptant en « laboureuse et ses petites filles » bien que l'auteur ait eu le goût de se bien nommer « La » Fontaine.



Le Secrétaire Académique

## LA MUTATION : un virage à ne pas rater.....



Une mutation dans la carrière est souvent un moment très important, tant il est attendu, tant il est souhaité, il peut modifier une vie, un horizon professionnel. Mais l'opération de mutation peut aussi être un moment imposé. Imposé par la vie familiale, il devient crucial, presque vital.

C'est pour cela, qu'il ne faut rien négliger et mettre tous les atouts de son côté. Il ne faut jamais « partir à la légère ». On ne demande pas une mutation sur un coup de tête. Chaque mutation a une origine différente, chaque mutation est forcément motivée par des arguments personnels ou professionnels divers, **chaque mutation est personnelle**.

Calculer son barème, évaluer les chances de réussite de sa mutation, tant de questions que nous nous posons et qui ne trouvent pas toujours des réponses justes.

Une demande de mutation « intra-académique » (à l'intérieur de l'académie) c'est premièrement connaître les postes vacants (même si tous les postes sont potentiellement vacants). C'est un dossier bien rempli, des contacts au préalable et éventuellement une visite des établissements demandés.

Syndicalement parlant, c'est la nécessaire communication de votre dossier aux commissaires paritaires académiques qui suivront votre dossier. Le rôle du commissaire paritaire académique (A&I-Unsa notamment) est de s'assurer que l'équité est respectée. S'il doit veiller à l'application du barème, le commissaire paritaire est là pour apporter des informations qui permettent de traiter les situations particulières ou les cas difficiles.

Les commissaires paritaires informent du résultat de la CAPA. (Leurs adresse @ et téléphone ci-après)

L'adhésion syndicale n'est pas « le passeport de la mutation ». Elle ne procure aucune priorité, elle garantit le

respect des droits et du droit. Elle assure par contre un accompagnement : un renseignement, une demande, une question, une aide dans le montage de votre dossier.

Nos commissaires paritaires sont là pour vous et restent à votre disposition.

Contactez les, n'hésitez pas à les appeler avant de valider votre dossier. (Leurs adresse @ et téléphone ci-après)

Nos commissaires paritaires siègent en CAPA, ils mesurent l'importance d'une demande (de mutation en particulier) et plus ils sont informés, plus ils peuvent argumenter, défendre votre dossier.

Notre syndicat est un syndicat responsable au service de tous. Il assure une information privilégiée à ses adhérents.

Il est présent à vos côtés à chaque moment de votre vie professionnelle : évolution de carrière, mutation et aussi, soutien en cas de difficultés.



n'est pas un syndicat de cadres. Il est à l'écoute et au service de tous et toutes, adjoints, secrétaires et attachés.

Nous entrons en pré-campagne pour les élections professionnelles du 4 décembre 2014. L'UNSA qui mènera la campagne et A&I, pour les administratifs de l'éducation nationale, peuvent présenter un bilan de leurs actions, mais nous pouvons surtout présenter nos projets pour tous les corps dans le cadre de l'inter-ministériarité. A&I-Unsa est un syndicat représentatif, un syndicat de terrain, au quotidien et ce depuis de nombreuses années.

ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS



### La liste de vos commissaires paritaires

NOM	PRENOM	Commissaire paritaire	LIEU EXERCICE	TELEPHONE	MAIL
CARBAJO	Sandra	ADJAENES	Collège Beau soleil 77500 Chelles	01 60 20 37 23	sandra.carbajo@ac-creteil.fr
GAUTHEROT	Estelle	ADJAENES	LPO LOUISE MICHEL - Champigny sur Marne	01 48 82 54 97	Poean-Estelle.Mingni@ac-creteil.fr
KERKENI	Marie-Eve	ADJAENES	Lycée Jean Jaures - 93100 MONTREUIL	01 42 87 49 84	marie-eve.kerkeni@ac-creteil.fr
LAGAUZERE	Serge	SAENES	collège Rosa Parks 22 rue d'Arcueil 94250 Gentilly	01 49 08 59 76	serge.lagauzere@ac-creteil.fr
BLEHAUT	Dominique	SAENES	Lycée Louise Michel 7 rue Pierre Marie Derrien 94500 Champigny sur Marne	01 48 82 51 93	dominique.blehaut@ac-creteil.fr
MEDINA	Maria-Luisa	SAENES	Univ Paris 13 - 99 av. J.B. Clément 93430 Villetaneuse	01 49 40 34 01	marialuisa.medina@sfr.fr
SWALE	Françoise	ADAENES	Lycée René Descartes 77 Champ sur Marne	01 64 68 25 07	francoise.swale@ac-creteil.fr
GRUMELART	Thierry	ADAENES	Univ Paris 13 - 99 av. J.B. Clément 93430 Villetaneuse	01 78 70 72 27	thierry.grumelart@univ-paris13.fr
JURAVER	Sylvie	ADAENES	Cig Jean Moulin LA QUEUE EN BRIE	01 45 76 94 69	sylvie.juraver@ac-creteil.fr
KASBI	Line	ADAENES	Lycée M Perret Afortville	01 43 53 52 22	line.kasbi@ac-creteil.fr
SIEBER	Olivier	ADAENES	Lycée Jean Moulin 77200 TORCY	01 60 37 38 78	olivier.sieber@ac-creteil.fr
PEREZ	Pierre	CASU	Lycée E. Delacroix 94704 Maison Alfort cedex	01 45 18 32 71	pierre.perez@ac-creteil.fr



**UN DIALOGUE DE QUALITE - DES PROPOSITIONS INSUFFISANTES**

Le groupe de travail s'est réuni le 28 janvier 2014.

Le ministère a présenté deux fiches concernant :

- La création du CIGeM (corps interministériel à gestion ministérielle) des attachés d'administration de l'Etat dans la fonction publique de l'Etat et le grade à accès fonctionnel à la hors classe (GRAF).
- La politique de promotions et les perspectives de requalification.

Le dialogue social a été de qualité pour cette "première".

En effet, pour la première fois, la réflexion ne se limite pas "aux corps pédagogiques", dans le cadre d'une réforme spécifique à l'Education nationale.

Dans un communiqué "Quelles sont nos attentes ?", publié le 27 janvier 2014, nous avons précisé que, la reconnaissance de nos métiers et des parcours professionnels passait, notamment, par un plan de requalification ambitieux, pour mettre fin à l'exploitation de trop nombreux collègues qui assurent des fonctions d'un niveau supérieur à leur grade.

Si le ministère a clairement affirmé le principe d'un plan pluri-annuel de requalification jusqu'en 2017, ses propositions ne sont pas à la hauteur des enjeux. En l'état actuel, elles ne permettent pas de concrétiser "toute la reconnaissance de l'Etat aux personnels administratifs" (Vincent Peillon - juin 2012).

Nous avons rappelé nos priorités, dans le cadre des propositions déposées à l'ouverture de ces discussions :

- Concrétiser sur la fiche de paye la réforme statutaire et indiciaire des ADJAENES, "identifiés comme prioritaires" dans le protocole ministériel sur les mesures catégorielles signé par l'UNSA le 30 mai 2013.

- Concrétiser sur la fiche de paye des SAENES concernés :
- la revalorisation indiciaire suite aux mesures d'urgence de la catégorie C,
- le doublement des promotions sur quatre ans en catégorie A, suite à la création du CIGeM des AAE.
- Mettre en œuvre un plan de requalification ambitieux pour reconnaître les responsabilités réellement exercées.

Corps	Situation actuelle	Objectif 2017	Méthode
ADJAENES	54%	25%	Promotion interne par la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle
SAENES	30%	50%	
ENCADREMENT	16%	25%	

- Augmenter les ratios du CIGeM des AAE pour reconnaître les responsabilités réellement exercées :
- promotion au grade d'attaché principal : 10% au lieu de 7,5%,
- promotion au grade d'attaché hors classe : atteindre 20% au lieu de 10% d'ici 2017.



veut contribuer par ses propositions à l'amélioration durable de la situation des collègues ; de l'administration centrale jusqu'à l'administration territoriale (services académiques et établissements).

**Linda Chenouf**  
**ADJAENES**  
**EPLÉ**  
**Commissaire Paritaire**

**Alain Rossi**  
**SAENES**  
**Services académiques**  
**Commissaire Paritaire**

**Jean-Yves Rocca**  
**Secrétaire général**  
**A&I-Unsa**

Assemblée Générale  
 Jeudi 13 mars 2014 à partir  
 de 9 heures  
 Au lycée Eugène Delacroix  
 de Maison – Alfort  
 Votre convocation en dernière  
 page

**LES ACTION SOCIALES**

**Des aides souvent négligées qui s'adressent à tous y compris aux retraités**

Le SRIAS, Section régionale inter ministérielle d'action sociale d'Île-de-France, dans une circulaire diffusée à tous les établissements le 10 février, constate que peu de collègues sont informés des actions et aides qui leur sont destinées.

Qui peut y prétendre ?

Tous les collègues sans distinction de service de rattachement ou de lieu de résidence (430 000 agents de l'état), sans oublier les retraités qui demeurent des bénéficiaires de plein droit, peuvent prétendre à des prestations sous conditions ou pas.

Exemple :

Actuellement le SRIAS met en place 15 ateliers dont la moitié sur Paris pour les collègues qui prendront leur retraite dans les 24 mois à venir. Moment important de la vie, ce passage à la retraite se prépare. N'hésitez pas à consulter ce lien très intéressant :

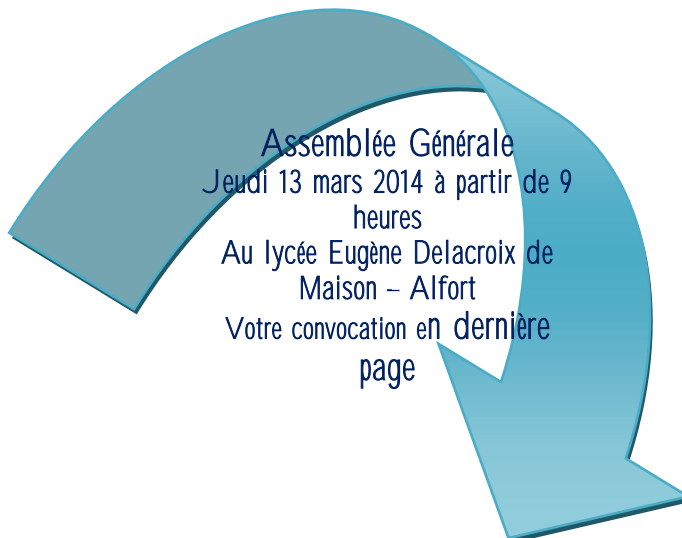
<http://www.srias.ile-de-france.gouv.fr/re/Retraite/Preparation-a-la-retraite2/Preparation-a-la-retraite>

Le SRIAS propose des offres intéressantes en collaboration avec des partenaires tels que Pierre et Vacances (- 40% sur les vacances) ou des informations sur les randonnées autour de Paris avec « la gazette de la Panamée » ou la possibilité de réductions dans la région et sur toute la France, pour vos places de cinéma, de spectacle, de parcs de loisirs, pour vos locations de vacances, remontées mécaniques, grâce à la carte CEZAM.

Le SRIAS propose aussi des aides dans les crédits, pour la famille et des aides particulières pour l'handicap.

Pour toute information complémentaire le SRIAS met à votre disposition une affiche au format A3 et un petit livret (en téléchargement sur le site de la SRIAS) et qu'il vous est possible de commander à la SRIAS.

N'hésitez pas à le consulter leur site internet : <http://www.srias.ile-de-france.gouv.fr/>



<http://www.aeti-uns.org/?Comment-adherer-au-syndicat.html>  
<http://www.aeti-uns.org/IMG/pdf/bareme.pdf>

N°7 de MARS 2014



Lycée Eugène DELACROIX  
5 rue Pierre Curie  
94704 Maisons-Alfort cedex

Maisons-Alfort, le 2014

Le Secrétaire Académique  
Aux

Personnels AENES de l'Académie de Créteil

Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale qui se tiendra le

**Jeudi 13 mars 2014 - à partir de 9h 00,**  
**Dans l'Amphithéâtre**  
**Du lycée Eugène Delacroix 5 Rue Pierre Curie, 94700 Maisons-Alfort**

afin d'aborder les points suivants :

#### ORDRE DU JOUR

- La vie Académique
- Point sur la catégorie B
- Point sur la catégorie C
- Point sur les relations avec les différentes Collectivités
- Questions diverses

Bien cordialement,  
Le Secrétaire Académique,  
Pierre Perez

(\*) à titre indicatif, la durée de l'absence réglementaire est notée dans la convocation ci-dessous  
NB : la convocation ci-dessous est à remettre à l'administration une fois renseignée.

---

La présente convocation vaut autorisation d'absence (\*)



Lycée Eugène Delacroix  
MAISONS ALFORT  
☎ 01 45 18 32 70

À Maisons-Alfort, le 2014  
Le Secrétaire Académique  
A  
M

#### CONVOCATION

Tu es invité(e) à participer à l'assemblée générale, qui se tiendra le :

**Jeudi 13 mars 2014 - à compter de 9h00,**  
**Lycée Eugène Delacroix de Maisons-Alfort**  
**Amphithéâtre**

**Pierre PEREZ** (\*) Décret du 28 mai 1982

<http://www.aeti-uns-a.org/?Comment-adherer-au-syndicat.html>  
<http://www.aeti-uns-a.org/IMG/pdf/bareme.pdf>